

**JOBFIXERS BELGIAN RALLY CHAMPIONSHIP 2018**  
**42<sup>EME</sup> SEZOENSRALLY**  
**REGLEMENT PARTICULIER**

## **CONTENU**

### **1. INTRODUCTION**

- 1.1. Règlementation
- 1.2. Revêtement de la route
- 1.3. Distance totale ES et distance totale de l'itinéraire

### **2. ORGANISATION**

- 2.1. Titres RACB pour lesquels le Rallye compte
- 2.2. Numéro de visa de l'ASN
- 2.3. Nom de l'organisateur, adresse et coordonnées (bureau permanent)
- 2.4. Comité d'organisation
- 2.5. Commissaires sportifs
- 2.6. Observateurs et délégués RACB
- 2.7. Principaux officiels
- 2.8. Emplacement du PC du Rallye et coordonnées (tél. et fax)

### **3. PROGRAMME**

- Publication du règlement particulier
- Date de clôture des engagements
- Date de la publication de la liste des engagés
- Publication du Road Book, de la carte du Rallye
- Horaire d'ouverture et fermeture du PC du Rallye
- Panneau d'affichage Officiel – Emplacement
- Ramassage du matériel et des documents
- Vérifications Administratives
- Début des reconnaissances
- Ouverture du centre media et des accréditations
- Ramassage des systèmes de suivi pour le rallye
- Vérifications techniques – plombage et marquage des composants
- Conférence de presse JOBFIXERS-BRC avant l'épreuve
- Première réunion des Commissaires Sportifs
- Publication de la liste de départ
- Cérémonie de départ (non applicable)
- Départ du rallye, lieu et heure
- Fin de l'Etape 1, lieu et heure
- Cérémonie de podium/remise des coupes
- Conférence de presse après l'épreuve
- Vérifications techniques finales
- Heure de la publication du classement provisoire
- Heure de la publication du classement final

### **4. ENGAGEMENTS**

- 4.1. Date de clôture des engagements
- 4.2. Procédure d'engagement
- 4.3. Nombre d'engagements acceptés
- 4.4. Droits d'engagement / packages d'engagement
- 4.5. Informations détaillées sur le paiement (y compris sur toute taxe applicable)
- 4.6. Remboursements

### **5. ASSURANCE**

### **6. PUBLICITÉ ET IDENTIFICATION**

- 7. PNEUMATIQUES**
  - 7.1. Pneus à utiliser durant le rallye
  - 7.2. Lois nationales ou exigences spéciales
  - 7.3. Quantité de pneus
- 8. CARBURANT**
  - 8.1. Procédure relative au carburant
  - 8.2. Commande de carburant
  - 8.3. Responsabilité
  - 8.4. Distribution du carburant
- 9. RECONNAISSANCES**
  - 9.1. Procédure d'inscription
  - 9.2. Restrictions particulières et / ou nationales – limite de vitesse sur les épreuves spéciales
- 10. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES**
  - 10.1. Documents à présenter
    - Licence de concurrent
    - Licences de compétition des pilotes et copilotes
    - Cartes d'identité ou passeports des pilotes et copilotes
    - Autorisation de l'ASN, pour tous les concurrents étrangers
    - Achèvement de toutes les informations sur le bulletin d'engagement
    - Certificat d'assurance de la voiture
    - Documents d'immatriculation de la voiture
  - 10.2. Horaire
- 11. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE**
  - 11.1. Lieu et horaire des vérifications techniques
  - 11.2. Equipement de sécurité de l'équipage
  - 11.3. Niveau de bruit
  - 11.4. Installation d'un système de suivi
- 12. AUTRES PROCÉDURES**
  - 12.1. Procédure de la cérémonie de départ et ordre
  - 12.2. Procédure d'arrivée (uniquement si différente du règlement)
  - 12.3. Pointage en avance autorisé
  - 12.4. Epreuve Super Spéciale procédure et ordre de départ (s'il y a lieu)
  - 12.5. Toutes procédures / activités spéciales incluant les activités promotionnelles de l'organisateur
  - 12.6. Heure officielle utilisée pendant le rallye
  - 12.7. Comportement en cas d'accident
  - 12.8. Point de contrôle après accident
  - 12.9. Parc d'assistance
  - 12.10. Ouvriers
- 13. IDENTIFICATION DES OFFICIELS**
- 14. COUPES**
  - 14.1. Remises des Coupes – Lieu et Horaire
  - 14.2. Coupe
- 15. VÉRIFICATIONS FINALES**
  - 15.1. Vérifications finales – équipes devant participer - emplacement
  - 15.2. Droits de réclamation
  - 15.3. Droits d'appel

- Annexe 1** Itinéraire
- Annexe 2** Programme des reconnaissances
- Annexe 3** Noms et photographies des chargés des relations avec les concurrents et leurs horaires
- Annexe 4** Autocollants et positionnement des publicités additionnelles prévues
- Annexes 5, 6, etc.** Points selon décision des organisateurs

## 1. INTRODUCTION

1.1 Ce rallye sera disputé conformément au Code Sportif International de la FIA 2018 et à ses annexes, au Règlement Sportif du Belgian Rally Championship 2018 qui est conforme au règlement du RACB Sport et au présent Règlement Particulier. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs). Le Règlement Sportif du Belgian Rally Championship 2018 figure à l'adresse suivante : [www.racb.com](http://www.racb.com)

1.2 Revêtement de la route

JOBFIXERS-BRC: 15 ES

R-Criterium: 10 ES

Toutes les épreuves spéciales de ce rallye se déroulent sur un revêtement

Asphalte: 78% - 113 km

Asphalte: 78% - 75 km

Terre: 22% - 32 km

Terre: 22% - 21 km

1.3 Distance totale ES et distance totale de l'itinéraire

JOBFIXERS-BRC:

R-Criterium:

Distance totale des ES: 145 km

Distance totale des ES : 96 km

Distance totale du parcours: 250 km

Distance totale du parcours : 167 km

## 2. ORGANISATION

2.1 Titres RACB Sport pour lesquels le Rallye compte

JOBFIXERS-BRC

Championnat de Belgique des Pilotes et des Co-Pilotes

Championnat de Belgique des Classes

Championnat de Belgique des Rallyes Historiques

PIRELLI Junior Belgian Rally Championship

Championnat de Belgique R1 Trophy

RACB Rallye Critérium

Coupes : M Cup 2018

2.2 Numéro de visa de l'ASN

**BRC**: N° de visa : **SEZ-BRC5** en date du : **13/04/2018**

2.3 Nom de l'organisateur, adresse et coordonnées (bureau permanent)

Secrétariat : Sezoensrally

Rue: Schoolstraat

N°: 3B

CP: B-3950

Ville: Bocholt

Tél: +32 (0)89 46 44 20

Email: [jeff.steensels@sezoensrally.be](mailto:jeff.steensels@sezoensrally.be)

Website: [www.sezoensrally.be](http://www.sezoensrally.be)

2.4 Comité d'organisation

Président : Jeff STEENSELS

Secrétaire : Tony KERKHOFS

Vice-présidents: Rik MONNENS et Marc MICHELS

Membres:

- Dhr. Mathieu BAENS
- Dhr. Danny CUSTERS
- Dhr. Rudy DECKERS
- Dhr. Ivo HOLLANDERS
- Dhr. Maarten JONCKERS
- Dhr. Hedi VAN DE KIMMENADE
- Dhr. Raf VOSSSEN
- Dhr. Gerard VRIJENS
- Dhr. René LIPKENS
- Dhr. Peter WAELBERS
- Dhr. Jop CUSTERS
- Dhr. Raf LEYSSEN
- Dhr. Jonas WAELBERS
- Dhr. Jos HENDRICKX
- Dhr. Joeri KNEVELS

## 2.5 Commissaires Sportifs RACB

Président :	Mr. Andy LASURE	Lic.: 0917
Membres:	Mr. Ludo PEETERS	Lic.: 0754
Membres:	Mr. Leo SUETENS	Lic.: 0405
Stagiaire:	Mr. Pol ADRIAENS	Lic.: 3586
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs :	Mr. Tony KERKHOFS	Lic.: 2048

## 2.6 Observateur et Délégués RACB

Délégué Sportif RACB Sport :	Mr. Etienne MASSILLON
Délégué Technique RACB Sport :	Mr. Eddy PEETERS
Homologation du parcours :	Mr. Jan VERVISCH
Responsable Chronométrage :	Mr. Ghislain DECOBECK
Délégué au contrôle des licences :	Mme Cécile BAL

## 2.7 Principaux Officiels

Directeur de Course :	Mr. Gerard VRIJENS	Lic.: 0663
Directeur de course adjoint:	Mr. Boudewijn BAERTSOEN	Lic.: 2288
Directeur de course adjoint :	Mr. Rudy DECKERS	Lic.: 0637
Secrétaire du rallye:	Mr. Tony KERKHOFS	Lic.: 2048
Directeur de la Sécurité Adj. :	Mr. Marc MICHELS	Lic.: 2671
Médecin Chef (N°1.07516.57.149 Riziv):	Dr Jan BEIRNAERT	Lic.: 2064
Chargés des relations avec les concurrents :	Mr. Hedi VAN DE KIMMENADE	Lic.: 1076
Chargés des relations avec les concurrents :	Mr. Hugo BRUYNEEL	Lic.: 45
Responsable des relations avec la Presse :	Mr. Hugo VAN OPSTAL	

Voiture 000:	voiture 00:
Mr. Freddy GEVERS (910026)	Mr. Theo ULENS (2379)
Mr. Hans CALCIUS	Mr. Tim ULENS

Responsables des ES :	
ES 1: Mr. Chris D'HONDT	Lic.: 1970
ES 2: Mr. Benny GIEBENS	Lic.: 2643
ES 3: Mr. Ferdi BOYEN	Lic.: 1621
ES 4: Mr. JP DELEERSNIJDER	Lic.: 2129
ES 5: Mr. Willem NUITEN	Lic.: 1342

## 2.8 Emplacement du PC du Rallye et coordonnées

Rallye: Sezoensrally - Parochiehuis	
Rue: Kerkplein	N°: 11
CP: B-3950	Ville: Bocholt
T: +32 (0)470 42 55 54	
Mail: info@sezoensrally.be	

**Le numéro de téléphone d'urgence de l'épreuve est le +32 (0)470 414 399**

## 3. PROGRAMME

- Publication du règlement particulier  
Date 01-04-2018
- Date de clôture des engagements  
Date : 09-05-2018
- Date de la Publication de la liste des engagés  
Date & heure :14-05-2018 à 22h00

- Publication du Road Book, de la carte du Rallye  
BRC : RR Critérium  
 Lieu : PC du Rallye Lieu : PC du Rallye  
 Date & heure: 18-05-2018 à 8h00 Date & heure: 18-05-2018 à 8h00
  
- Ouverture/fermeture PC du rallye  
 Date & heure: 18-05-2018 à 8h00-22h00 et 19-05-2018 à 7h00 jusqu'à fin du rallye
  
- Panneau d'affichage officiel – emplacement  
 Le tableau officiel d'affichage se situe :  
 Adresse: secrétariat, Schoolstraat 3B, Bocholt à partir du 01/04/2018 à 00h00  
 Au PC du Rallye: Kerkplein 11, Bocholt à partir du 18/05/2018 à 6h00
  
- Parc d'assistance  
 Lieu : Kerkplein, Dorpsstraat, Schuttersstraat, parking bibliothèque et parking Biotechnicum  
 Assistance/Service A1, A2 et D accessible à partir de 17/05/2018 à 14h00  
 Assistance/Service B et C accessible à partir de 18/05/2018 à 7h00  
 Assistance/Service E accessible à partir de 18/05/2018 à 16h00  
 Pour réservation de place zone d'assistance : Danny Custers  
 +32(0)476 03 93 55 – danny.custers@sezoensrally.be
  
- Ramassage du matériel et des documents  
 Lieu : PC du Rallye  
 Date & heure: 18-05-2018 8h00-12h00
  
- Vérifications administratives  
 Date & heure: 18-05-2018 8h00-12h00
  
- Début des reconnaissances  
 18-05-2018 à 8h30
  
- Ouverture du centre Média et des accréditations  
 18-05-2018 à 15h00
  
- Ramassage des systèmes de suivi pour le rallye  
 Une système de suivi sera fixé dans le voiture de course par un responsable de Jemtronics lors du passage au contrôle technique
  
- Vérifications techniques – plombage et marquage des composants  
 18-05-2018 de 13h00 à 19h00 (horaire sur [www.sezoensrally.be](http://www.sezoensrally.be)).
  
- Conférence de Presse RT Moustache avant épreuve  
 Lieu : PC du Rallye  
 Date & heure: lundi 14-05-2018 à 19h00
  
- Conférence de Presse JOBFIXERS-BRC avant épreuve  
 Lieu: PC du Rallye / Chapiteau B2B  
 Date & heure: vendredi 18-05-2018 à 17h00
  
- Première réunion des Commissaires Sportifs  
 Lieu: PC du Rallye  
 Date & heure: 18-05-2018 à 19h30
  
- Publication de la liste de départ pour le rallye  
 Lieu: PC du Rallye  
 Date & heure: 18-05-2018 à 22h00 et en ligne sur [www.sezoensrally.be](http://www.sezoensrally.be)

- Départ du rallye, lieu et heure  
JOBFIXERS-BRC au podium (Kerkplein Bocholt) rally centre TC0A à 8h15  
R Criterium 5 minutes après le dernier concurrent BRC (TC0A)
- Fin du rallye, lieu et heure  
Lieu: podium (Kerkplein Bocholt)  
Date & heure: 19-05-2018 à 15h33 (R Criterium) et à 19h00 (BRC)
- Cérémonie de podium/Remise des coupes  
19/05/2018  
Cérémonie de podium (Kerkplein Bocholt) à l'arrivée des premiers concurrents  
Remise de prix (Maison Paroissiale) vers 18h15 (RR Criterium) et 21h00 (BRC).
- Conférence de Presse après l'épreuve  
PC du rallye – salle de presse – les 3 premiers du rallye  
19/05/2018, 30 minutes après le podium final
- Vérifications techniques finales  
Garage Vrijssen – Dorpsstraat 73 – Bocholt  
19/05/2018 après arrivée des premières voitures
- Heure de la publication du classement provisoire  
Panneau officiel d'affichage – PC du rallye - maison paroissiale Bocholt  
19/05/2018 à 17h45 (RR Criterium) et à 20h30 (BRC)
- Heure de la publication du classement final  
Panneau officiel d'affichage – PC du rallye - maison paroissiale Bocholt  
20/05/2017 à 18h15 (RR Criterium) et à 21h00 (BRC)

#### 4. ENGAGEMENTS

- 4.1 Date de clôture des engagements  
09-05-2018 à 12h00
- 4.2 Procédure d'engagement  
Toute personne qui désire participer au Sezoensrally doit adresser la demande d'engagement dûment complétée en caractères imprimés via le site internet [www.sezoensrally.be](http://www.sezoensrally.be). au secrétariat permanent avant le 09-05-2018.  
Le bulletin d'engagement, envoyé par mail le 15-05-2018 à 00h00 avec le numéro de départ et les autres informations, devra être imprimé, signé et donné lors du contrôle des documents.  
L'attribution du numéro de départ se fait par mail à chaque participant (à l'adresse e-mail spécifiée lors de l'enregistrement en ligne) le 15 mai à partir de 00h00.

Les membres d'équipages sont tenus d'indiquer lors de leurs demandes d'engagement si ce rallye NE COMPTERA PAS pour leurs classements dans le championnat JOBFIXERS-BRC 2018 et/ou championnat PIRELLIBRC JUNIOR 2018 si applicable, conformément aux articles 5.4, 22.1 et 45.3.4 du BRC 2018.

- 4.3 Nombre d'engagements acceptés  
Nombre maximum des engagés : 140 voitures  
Le comité de sélection établira une liste de suppléants (Art. 3.15 du Code Sportif International de la FIA). Le comité D'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote, d'un coéquipier ou d'un concurrent (Art.3.14 du Code Sportif International de la FIA)

##### **Classes :**

BRC : Art. 4 du règlement sportif BRC 2018  
R-Critérium : Voir VARIANTE V1 du BRC 2018 – RACB Rally Criterium  
Historiques : Voir VARIANTE V2 du BRC 2018 – Rallyes Historiques

- 4.4 Droits d'engagement / packages d'engagement

### **JOBFIXERS - BRC :**

- Avec la publicité facultative proposée par l'organisateur: 850 € (750 + 100 caution)
- Sans cette publicité : 1.600 € (1.500 + 100 caution)

### **RR Criterium :**

- Avec la publicité facultative proposée par l'organisateur : 500 € (400 + 100 caution)
- Sans cette publicité facultative: 900 € (800 + 100 caution)

Un équipage ne pourra se présenter aux vérifications administratives avant le départ que s'il s'est acquitté de toutes ses obligations (financières, administratives, ....) vis-à-vis du comité d'organisation et/ou de l'organisateur.

- 4.5 Informations détaillées sur le paiement (y compris sur toute taxe applicable)  
Seuls seront acceptés les règlements par (virement, carte de crédit. etc) à l'ordre de Racing Team Moustache au plus tard le 11/05/2018 mentionnant les noms de l'équipage ou du moins le nom du premier pilote et la mention : «Sezoensrally 2018 »

Compte: 235-00600222-94  
Code IBAN: BE87235006022294  
Code SWIFT (bic): GEBABEBB

Aucun chèque, ni aucun double de formulaire de virement ou autre ne sera accepté comme preuve de paiement. Tout renseignement relatif au paiement est à demander à Mr. Jeff Steensels (+32 (0) 479 56 03 48 / jeff.steensels@sezoensrally.be)

### 4.6 Remboursements

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :  
- aux candidats dont l'engagement aurait été refusé  
- au cas d'annulation du rallye avant le début de l'épreuve

Les organisateurs rembourseront 50% des droits d'engagement (des pilotes et de la voiture) aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure (dûment vérifiées par leur ASN), n'auraient pu se présenter au départ du rallye.

### **Remboursements en cas de Forfait :**

La déclaration écrite du forfait de l'équipage devra parvenir avant la clôture des engagements soit par fax ou par mail. Une acceptation du forfait sera envoyée, pour confirmation, par l'organisateur à un des membres de l'équipage. Le remboursement des droits d'engagement sera effectué par l'organisateur dans un délai de maximum 90 jours après la fin de l'épreuve.

Si la déclaration écrite du forfait de l'équipage est parvenue après la publication de la liste des engagés. Le remboursement de 50 % des droits d'engagement sera effectué par l'organisateur dans un délai de maximum 90 jours après la fin de l'épreuve.

Seule la déclaration par écrit du forfait de l'équipage sera acceptée par l'organisateur et sera prise en considération pour le remboursement des droits d'engagements

## 5. ASSURANCE

L'organisateur a contracté des assurances en responsabilité civile en conformité avec le Chapitre 2 - Article 5 des Prescriptions Sportives Nationales du RACB Sport, et avec la loi belge du 21 novembre 1989 article 8 en vigueur sur l'assurance obligatoire. Cette assurance couvre la responsabilité civile du RACB, de l'organisateur de l'épreuve, de la Commission Sportive Nationale, des Autorités intéressées et des agents, services, préposés ou membres (rétribués ou bénévoles) des précités ainsi que la responsabilité civile des propriétaires, détenteurs ou conducteurs des véhicules engagés et de leurs préposés.

### RC Organisation couvre :

Dommmages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus :  
5.000.000 € par sinistre

Franchise pour les dommages matériels :125 € par sinistre

La responsabilité civile des organisateurs pour les dommages causés aux tiers par accident qui seraient la conséquence d'une faute d'organisation à l'occasion de la préparation, du déroulement et de la liquidation matérielle de la manifestation.

### RC Circulation couvre:

Dommmages corporels : illimité

Dommmages matériels : 100.000.000 € par sinistre



Les parcours des liaisons ne sont pas couverts dans le contrat d'assurance responsabilité civil de l'organisateur.

Le Comité Organisateur décline toute responsabilité quant aux conséquences qu'entraîneraient la violation par des concurrents des lois, règlements ou dispositions en vigueur dans le pays; la responsabilité de ces actes et de leurs conséquences ne sera imputable qu'aux individus les ayant commis ou encourus. Le Comité Organisateur décline également toute responsabilité en cas d'émeute, de manifestation, d'acte de vandalisme, de catastrophe naturelle etc., ou des conséquences de tels événements, dont pourraient être victimes des concurrents. Le paiement d'indemnités, d'amendes ou de pénalités sera à leur charge.

## 6. PUBLICITÉ ET IDENTIFICATION

Publicité des organisateurs. (Art. 18.8 du règlement sportif du BRC 2018)

La publicité facultative, ainsi que l'emplacement, seront décrits dans l'annexe 4.

Les panneaux des numéros de compétition, les plaques de rallye et la publicité doivent être apposés sur la voiture avant les vérifications techniques, avant le départ.

## 7. PNEUMATIQUES (voir Art. 60 du règlement sportif BRC 2018)

### 7.1 Pneus à utiliser durant le rallye

Il y aura des zones de marquage et de vérifications des pneumatiques (voir road book). Les pneus du type « slick » sont interdits sous peine de disqualification.

La présentation de la Tyrecard reprenant les pneus équipant la voiture sera exigée conformément à l'article 14.4 du règlement sportif BRC 2018.

Le comportement dangereux et/ou abusif sur la voie publique tel que le louvoiement destiné à amener les pneus à température pourra être transmis aux commissaires sportifs qui pourront infliger une pénalité.

### 7.2 Lois nationales ou exigences spéciales

Pneumatiques cloutés: Les pneus à clous ne sont pas autorisés

### 7.3 Quantité de Pneus

Conformément à l'article 60.1.5, pour cette épreuve, Le Sezoensrally, la quantité maximale de pneus autorisés est de :

7.3.1 Pour les voitures utilisant une extension d'homologation WR, WRC, S2000, RRC, VR4, VR5, RGT, A8 ou du groupe N4 est de **12 pneus**

7.3.2 Pour les voitures utilisant une extension d'homologation VR2 est de **8 pneus**

## 8. CARBURANT

### 8.1 Procédure de commande de carburant suivant les art. 58 et 59 du règlement sportif du BRC 2018

### 8.2 GUTTS n.v. , fournisseur agréé par le RACB Sport, sera présent comme "fuel supplier" officiel. Vous avez le choix entre différents carburants. Vous devez commander ces carburants à GUTTS Refuel Service.

Prendre contact sur le site Gutts: <https://gutts.be/product-category/refuel/>

1. Sélectionnez le type du carburant, la quantité et le rallye

2. Faites votre commande et payez

3. Pendant le rallye, le ravitaillement sera effectué par « Gutts Refuel Crew » dans la zone de ravitaillement.

L'accès ne sera autorisé qu'à un membre de l'assistance muni du badge «Refueling zone»

### 8.3 L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de toute conséquence découlant de l'utilisation de tout carburant

### 8.4 Distribution du Carburant : Il y aura deux zones de ravitaillement (voir road book).

Les carburants autorisés par le RACB Sport seront disponibles dans les zones de ravitaillements séparées. Un carburant tel qu'il est disponible dans le commerce et distribué directement dans le réservoir de la voiture de compétition à la station d'essence indiquée dans le road book.

- Station Q8 – Fabrieksstraat 115 – 3950 Bocholt (Kaulille)

Paiement (uniquement par carte bancaire ou de carte de crédit ) Procédure relative au carburant Refueling Zone « GUTTS » - lieu : parking Meubeltje – Fabrieksstraat 151a - 3950 Bocholt (Kaulille)

## **9. RECONNAISSANCES**

### **9.1 Procédure d'inscription**

Avant le début des reconnaissances, chaque équipage doit se faire enregistrer auprès de l'organisateur et signer un document détaillant le véhicule qui sera utilisé lors des reconnaissances. Un signe distinctif, remis lors de l'enregistrement, devra être apposé sur le véhicule (pare brise en haut à droite, côté du copilote) pendant les reconnaissances. L'organisateur effectuera des contrôles. Les véhicules utilisés doivent être conforme à l'article 25 du règlement sportif BRC 2018.

### **9.2 Restrictions particulières et / ou nationales – limite de vitesse sur les épreuves spéciales**

Les reconnaissances obligatoire ne peuvent avoir lieu que :

- date: 18/05/2018 8h30 jusqu'à 12h00 et 13h00 jusqu'à 19h00. Pour ES 4-9-14 les reconnaissances seront permis de 9h30-11h30, de 13h00-15h00 et de 17h00-19h00. Chaque concurrent pourra bénéficier de 2 passages de reconnaissances au maximum. Le nombre de passages sera contrôlé à l'aide d'une carte de contrôle.

#### **Sanction**

Les sanctions sont prévues pour toutes infractions durant les reconnaissances à l'article 20.2 et 25 du règlement sportifs du BRC 2018

## **10. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

### **10.1 Documents à présenter :**

Licence du concurrent, Licences de compétition des pilotes et copilotes

Cartes d'identité ou passeports des pilotes et copilotes, toutes les informations absentes sur le bulletin d'engagement, autorisation de l'ASN pour tous les concurrents étrangers, certificat d'assurance de la voiture, documents d'immatriculation de la voiture

### **10.2 Echéancier**

18/05/2018 8h00 jusqu'à 12h00

PC du Rallye

Le programme sera transmis à chaque équipage lors du ramassage du matériel et des documents et par email avant le rallye.

## **11. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE**

### **11.1 Lieu et horaire des vérifications techniques**

Terrain de football de Bocholt VV – Eikenlaan - Bocholt

19/05/2018 13h00 jusqu'à 19h00

Le programme sera affiché au Tableau d'affichage officiel.

Le programme sera transmis à chaque équipage lors du ramassage du matériel et des documents et par email avant le rallye.

### **11.2 Equipement de sécurité de l'équipage : Voir Article 26.1.2 du règlement Sportif du BRC 2018**

### **11.3 Niveau de bruit : 94Db**

### **11.4 Installation d'un système de suivi de la sécurité**

Le système de suivi est installé avant le contrôle technique par un responsable du Jemtronics.

Le participant recevra un formulaire de dépôt. Pour le système de suivi une caution de 100 euros à payer avec les frais d'inscription. Jemtronics recupère le système de suivi avant le CH Parc fermé. En cas d'abandon le concurrent est obligé de rendre le système de suivi et le formulaire de dépôt au Secrétariat. Après le retour du système de transpondeur, la caution de 100 euros sera remboursée dans les 10 jours après du rallye.

## **12. AUTRES PROCÉDURES**

### **12.1 Procédure de la cérémonie de départ et ordre (uniquement si différente du règlement)**

### **12.2 Procédure d'arrivée (uniquement si différente du règlement)**

### **12.3 Pointage en avance autorisé**

Aux contrôles horaires d'arrivée de fin d'Etape et de fin d'épreuve, les équipages pourront pointer en avance sans encourir de pénalité. Le pointage en avance est autorisé au CH n° 15D

L'heure inscrite sur le carnet de contrôle sera l'heure idéale prévue du rallye et non le temps réel (**Art. 33.2.11**).

- 12.4 Epreuve Super Spéciale procédure et ordre de départ (pas applicable)
- 12.5 Conférence de Presse JOBFIXERS-BRC avant épreuve : Vendredi 18-05-2018 à 17h00  
Lieu: PC du Rallye / chapiteau B2B.  
Tous les membres d'équipage convoqués à la conférence de Presse du promoteur avant l'épreuve sont priés d'y assister. Toute absence non-justifiée sera sanctionnée à la discrétion du Collège des Commissaires sportifs par une pénalité financière.
- 12.6 Heure officielle utilisée pendant le rallye  
L'heure officielle, pendant toute la durée du rallye : NL : **07805 1200** – FR : **07805 1300**
- 12.7 Comportement en cas d'accident  
Tous les concurrents devront avoir pris connaissance de l'Article 40 du Règlement Sportif du BRC 2018
- 12.8 Point de contrôle des voitures après un accident  
Lieu : PC du Rallye
- 12.9 Le Parc d'assistance sera situé : voir « Parc d'assistance » article 3  
Toutes équipages devront prévoir un extincteur de 6kg visible dans l'espace de service et ce pendant le temps nécessaire à toutes interventions sur la voiture.  
Aucun stockage de carburant de quelque nature que ce soit ne sera autorisé dans le parc de service et dans les emplacements d'assistance ainsi que dans les véhicules de Service ou/et véhicules auxiliaires. La confiscation du carburant sera accompagnée d'une amende de 500€ signifiée par le directeur de course. L'accès et la circulation d'un véhicule transportant du carburant dans le parc de service est strictement interdit. Seul la quantité maximum de 20l de carburant nécessaire au remplissage des réservoirs pour le matériel (groupe électrogène, chauffage, etc) sera toléré
- 12.10 Ouvreurs  
Ouvreurs (gravel crew) ne sont pas autorisés, sous peine d'exclusion du participant.

### 13. IDENTIFICATION DES OFFICIELS

Les chefs de poste sont identifiés de la manière suivante :

<i>Fonction</i>	<i>Couleur</i>	<i>Dénomination des chasubles</i>
Responsable ES	vert	KP-verantwoordelijke
Starter	bleu	start
Chef de poste	orange	veiligheidschef
Steward	jaune	stewards
Relations avec les concurrents	jaune	relatie deelnemers
Médecin	jaune	arts

### 14. COUPES

#### 14.1 Remise des coupes

Date : 19-05-2018

Horaire : BRC : 21h00 RR-Criterium : 118h15

Lieu : PC du Rallye – Kerkplein 12 - Bocholt

#### 14.2 Coupes

JOBFIXERS-BRC : Aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> du classement final de l'épreuve, pilote & co-pilote – 1<sup>ère</sup> Classe

Historic : Aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> du classement final de l'épreuve, pilote & co-pilote – 1<sup>ère</sup> Classe

Criterium: Aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> du classement final de l'épreuve, pilote & co-pilote – 1<sup>ère</sup> Classe

PIRELLI BJC : Au premier du Classement final « Junior »

R1 Trophy : Au premier du Classement final « R1 Trophy »

M Cup\* : Aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> du classement final de l'épreuve, pilote & co-pilote

## **15. VÉRIFICATIONS FINALES**

- 15.1 Vérifications finales – personnel devant participer, plus emplacement  
Deux membres de l'assistance technique des équipages sélectionnés devront être présents avec les outils et matériels utiles pendant toute la durée nécessaires des contrôles  
Lieu: garage Vrijssen – Dorpsstraat 73 - Bocholt  
Horaire : BRC 19/05/2018 après finish podium BRC – R Crit: 19/05/2018 après finish podium Crit
- 15.2 Droits de réclamation  
Montant du droit de réclamation fixé par RACB Sport : 500 €
- 15.3 Droits d'appel  
Montant du droit d'appel national (RACB Sport): 2000 €  
Montant du droit d'appel international (FIA): 6000 € (voir bulletin FIA)

- Annexe 1** Itinéraire - Timing
- Annexe 2** Programme des reconnaissances
- Annexe 3** Noms et photographies des chargés des relations avec les concurrents et leurs horaires
- Annexes 4** Autocollants et positionnement des publicités additionnelles prévues
- Annexes 5, 6, etc.** Points selon décision des organisateurs



## ITINERARY "SEZOENSRALLY 2018"

LEG 1 (Sunrise 5:39 - Sunset 21:36)



SATURDAY 19 MAY 2018

TC SS	Location	SS Dist.	Liaison Dist.	Total Dist.	Target Time	First Car Due
0	<b>Start / Podium</b>					<b>8:15</b>
0A	Tyres Check / Media Zone		0,25	-	00:05	8:20
1	De Hees		2,55	2,80	00:05	08:25
<b>SS 1</b>	<b>De Hees 1</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>8,12</b>	-	-	00:03	<b>08:28</b>
2	Goolderheide		0,73	8,85	00:10	08:38
<b>SS 2</b>	<b>Goolder 1</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>8,55</b>	-	-	00:03	<b>08:41</b>
			4,71	13,26		
RZ	Refuel competitors <b>Q8</b>	(16,67)	(7,99)	(24,91)		
	Refuel competitors <b>GUTTS</b> <small>Tuned by nature</small>	(16,67)	(8,86)	(25,78)		
1	<b>Distance to next refuel</b>	(48,38)	(34,56)	(82,94)		
3	Lozen		3,47	3,47	00:30	09:11
<b>SS 3</b>	<b>Veldhoven 1</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>10,75</b>	-	-	00:03	<b>09:14</b>
3A	Regroup In "Hoekstraat"		2,97	13,72	00:14	09:28
3B	Regroup Out / Service In		-	-	00:15	09:43
	<b>Service A Bocholt</b>		(2,57)	(2,57)	00:28	
3C	<b>Service Out / TC 3C</b>		-	-		<b>10:11</b>
3D	Tyres Check / Media Zone		0,25	-	00:05	10:16
4	De Root		9,79	10,04	00:13	10:29
<b>SS 4</b>	<b>Steenberg 1</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>7,70</b>	-	-	00:03	<b>10:32</b>
5	Bree		5,82	13,52	00:17	10:49
<b>SS 5</b>	<b>Gerdingen 1</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>13,26</b>	-	-	00:03	<b>10:52</b>
5A	Regroup In "Schipperstraat"/Technical Zone In		0,31	13,57	00:14	11:06
5B	Regroup Out / Service In		-	-	00:20	11:26
	<b>Service B Bocholt</b>		(1,14)	(1,14)	00:28	
5C	<b>Service Out / Podium</b>		-	-		<b>11:54</b>
5D	Tyres Check / Media Zone		0,25	-	00:05	11:59
6	De Hees		2,55	2,80	00:05	12:04
<b>SS 6</b>	<b>De Hees 2</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>8,12</b>	-	-	00:03	<b>12:07</b>
7	Goolderheide		0,73	8,85	00:10	12:17
<b>SS 7</b>	<b>Goolder 2</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>8,55</b>	-	-	00:03	<b>12:20</b>
			4,71	13,26		
RZ	Refuel competitors <b>Q8</b>	(48,38)	(34,56)	(82,94)		
	Refuel competitors <b>GUTTS</b> <small>Tuned by nature</small>	(48,38)	(35,43)	(83,81)		
2	<b>Distance to next refuel</b>	(48,38)	(34,56)	(82,94)		
8	Lozen		3,47	3,47	00:30	12:50
<b>SS 8</b>	<b>Veldhoven 2</b> <i>BRC + CRI</i>	<b>10,75</b>	-	-	00:03	<b>12:53</b>
8A	Regroup In "Hoekstraat"		2,97	13,72	00:14	13:07
8B	Regroup Out / Service In		-	-	00:15	13:22
	<b>Service C Bocholt</b>		(2,57)	(2,57)	00:28	

section 1



section 2

section 3

TC SS	Location		SS Dist.	Liaison Dist.	Total Dist.	Target Time	First Car Due	
8C	<b>Service Out / TC 8C</b>			-	-		<b>13:50</b>	section 4
8D	Tyres Check / Media Zone			0,25	-	00:05	13:55	
9	De Root			9,79	10,04	00:13	14:08	
<b>SS 9</b>	<b>Steenberg 2</b>	<b>BRC + CRI</b>	<b>7,70</b>	-	-	00:03	<b>14:11</b>	
10	Bree			5,82	13,52	00:17	14:28	
<b>SS 10</b>	<b>Gerdingen 2</b>	<b>BRC + CRI</b>	<b>13,26</b>	-	-	00:03	<b>14:31</b>	
10A	Regroup In "Schipperstraat"/Technical Zone In			0,31	13,57	00:14	14:45	
10B	Regroup Out / Service In			-	-	00:20	15:05	
	<b>Service D Bocholt</b>			(1,14)	(1,14)	00:28	*	
10C	<b>Service Out / Podium</b>			-	-		<b>15:33</b>	
10D	Tyres Check / Media Zone			0,25	-	00:05	15:38	section 5
11	De Hees			2,55	2,80	00:05	15:43	
<b>SS 11</b>	<b>De Hees 3</b>	<b>BRC</b>	<b>8,12</b>	-	-	00:03	<b>15:46</b>	
12	Goolderheide			0,73	8,85	00:10	15:56	
<b>SS 12</b>	<b>Goolder 3</b>	<b>BRC</b>	<b>8,55</b>	-	-	00:03	<b>15:59</b>	
				4,71	13,26			
RZ	Refuel competitors		(31,71)	(27,22)	(58,93)			
	Refuel competitors		(31,71)	(28,09)	(59,80)			
3	Distance to Parc Fermé		(31,71)	(27,22)	(58,93)			
13	Lozen			3,47	3,47	00:30	16:29	
<b>SS 13</b>	<b>Veldhoven 3</b>	<b>BRC</b>	<b>10,75</b>	-	-	00:03	<b>16:32</b>	
13A	Regroup In "Hoekstraat"			2,97	13,72	00:14	16:46	
13B	Regroup Out / Service In			-	-	00:15	17:01	
	<b>Service E Bocholt</b>			(2,57)	(2,57)	00:28		
13C	<b>Service Out / TC 13C</b>			-	-		<b>17:29</b>	section 6
13D	Tyres Check / Media Zone			0,25	-	00:05	17:34	
14	De Root			9,79	10,04	00:13	17:47	
<b>SS 14</b>	<b>Steenberg 3</b>	<b>BRC</b>	<b>7,70</b>	-	-	00:03	<b>17:50</b>	
15	Bree			5,82	13,52	00:17	18:07	
<b>SS 15</b>	<b>Gerdingen 3</b>	<b>BRC</b>	<b>13,26</b>	-	-	00:03	<b>18:10</b>	
15A	Regroup In "Schipperstraat"/Technical Zone In			0,31	13,57	00:14	18:24	
15B	Regroup Out / Service In			-	-	00:20	18:44	
	<b>Service F Bocholt</b>			(1,14)	(1,14)	00:15		
15C	<b>Service Out / Podium</b>			-	-		<b>18:59</b>	
15D	Parc Fermé In			0,90	0,90	00:15	19:14	section 7
TOTALS	"Leg 1" BRC		145,14	104,58	249,72		SS = 58,12 %	
TOTALS	"Leg 1" CRIT		96,76	70,02	166,78		SS = 56,54 %	

\* : CRITERIUM : Between 10 B and 10 C : targettime = 00:15 !!

Podium = Finish" Leg 1" After Podium: see targettime 15D

RZ	Refuel competitors		Renault "Deckers"	Fabrieksstraat 115 3950 Bocholt
RZ	Refuel competitors		Parking "het Meubeltje"	Fabrieksstraat 151 A 3950 Bocholt

Total nr of stages : BRC 15 ( SS 1 ⇔⇔ inclusively SS 15 )  
Total nr of stages : CRI 10 ( SS 1 ⇔⇔ inclusively SS 10 )  
Number of different stages : 5 Total nr. of TC : BRC : 41 CRI : 27

## Annexe 2 Programme des reconnaissances

Le programme de reconnaissances se déroulera conformément au règlement particulier, article 9

**ES 1-2-3-5** : le 18 mai 2018 de 8h30 à 12h00 & de 13h00 à 19h00.

**ES 4** : le 18 mai 2018 de 9h30 à 11h30 & de 13h00 à 15h00 & de 17h00 de 19h00.

Le **formulaire de reconnaissances** est à remettre dûment complété et signé avant les reconnaissances (lors du contrôle administratif et remise du road book). Le formulaire est disponible sur notre site internet [www.sezoensrally.be](http://www.sezoensrally.be). Chaque participant recevra le formulaire par e-mail avant l'épreuve.

L'autocollant de reconnaissance avec numéro de départ est à coller sur le pare-brise en haut à droite. Chaque participant a droit à maximum deux passages de reconnaissances par épreuve de classement. Les passages seront contrôlés sur base des cartes de contrôle

## Annexe 3 Noms et photographes des chargés des relations avec les concurrents et leurs horaires



**Hedi Van de Kimmenade**

Tel. +32 (0) 495 30 36 14



**Hugo Bruyneel**

Tel. +32 (0)476 26 78 56

Vest met opschrift **relatie deelnemers**

18/05/2018 8h00 – 12h00	secretariat
18/05/2018 13h00 jusqu'a fin de la	Parochiehuis PC du rallye
18/05/2018 à 21h00	contrôle technique
19/05/2018 à 7h45	Terrain du football Bocholt VV
19/05/2018 à 8h00 et après chaque boucle	panneau officiel d'affichage – PC du rallye
19/05/2018 20h00 - 21h30	Maison paroissale – Kerkplein
	secretariat
	Maison paroissale
	Podium
	PC du rallye
	PC du rallye / secretariat
	Maison paroissale – Kerkplein



**Annexe 4 Autocollants et positionnement des publicités additionnelles prévues**

Conforme article 18 du RACB règlement sportif BRC 2018

**Annexe 5 Horaire contrôle technique**

**Opgelet : Dit is een voorlopige timing – definitieve versie online op 16 mei 2018**

**Attention: Ici le timing provisoire - version final en ligne 16 mai 2018**

**Attention: This is a draft timing - final version online May 16<sup>th</sup> 2018**

- 13:00 – 13:30: diverse 0-wagens / voitures zero / opening cars
- 13:30 – 14:00: wagens/voitures/cars # 110 > # 100
- 14:00 – 14:30: wagens/voitures/cars # 99 > # 90
- 14:30 – 15:00: wagens/voitures/cars # 89 > # 80
- 15:00 – 15:30: wagens/voitures/cars # 79 > # 70
- 15:30 – 16:00: wagens/voitures/cars # 69 > # 60
- 16:00 – 16:30: wagens/voitures/cars # 59 > # 50
- 16:30 – 17:00: wagens/voitures/cars # 49 > # 40
- 17:00 – 17:30: wagens/voitures/cars # 39 > # 30
- 17:30 – 18:00: wagens/voitures/cars # 29 > # 20
- 18:00 – 18:30: wagens/voitures/cars # 19 > # 10
- 18:30 – 19:00: wagens/voitures/cars # 9 > # 1

Les voitures équipées de turbo seront intégrées dans les horaires.

*Locatie Technische keuring (verzegelen & markering):  
Adresse Vérification technique (plombage & marquage):  
Address Scrutineering (sealing & marking):*

**Voetbalterreinen / Terrain du football / Soccer fields**

**BOCHOLT VV – Eikenlaan 2 – Bocholt**



<b>BRC</b> Belgian RALLY Championship		Car number Section 1 Saturday May 19, 2018
TC 3 SS3 - Veldhoven 1 10,75 km PROVISIONAL START SS3 (TC 3 A 3)	FINISH TIME H M S 1/10 ACTUAL START H M S TARGET TIME TC3A H M S 1/10 TIME TAKEN H M S 1/10	COMPETITOR USE H M H M
TC 3A Regroup In	TARGET TIME TC3B H M H M H M	
TC 3B Regroup Out / Service A In	TARGET TIME TC3C H M S 1/10 H M S 1/10 H M S 1/10	COMPETITOR USE H M H M
TC 3C Service A Out		

EMERGENCY NO. ?

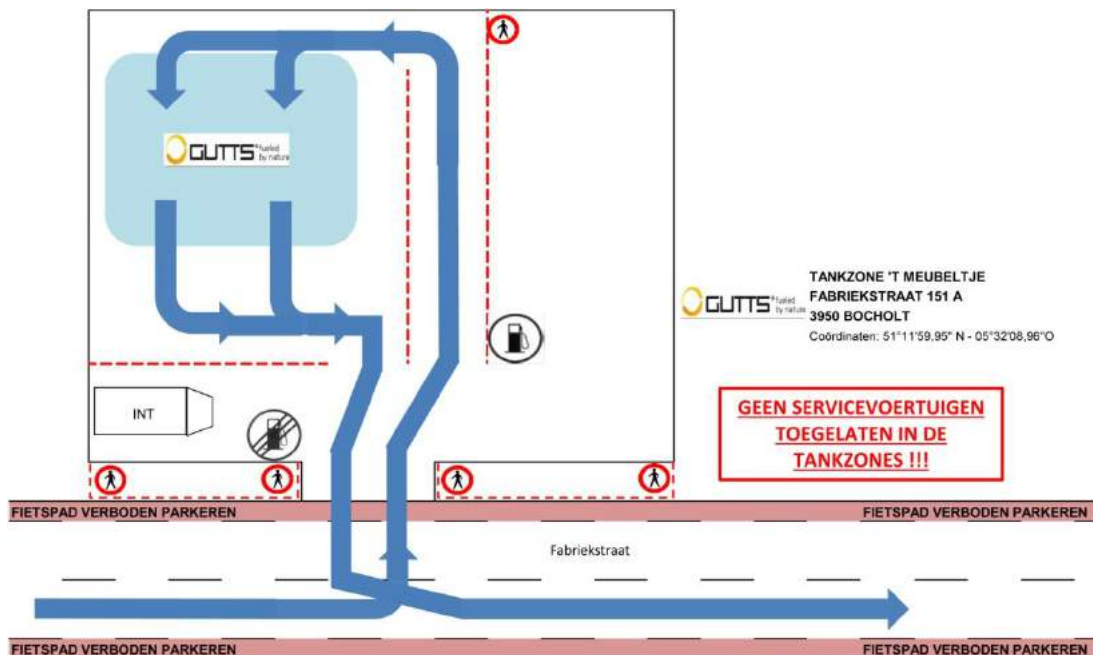
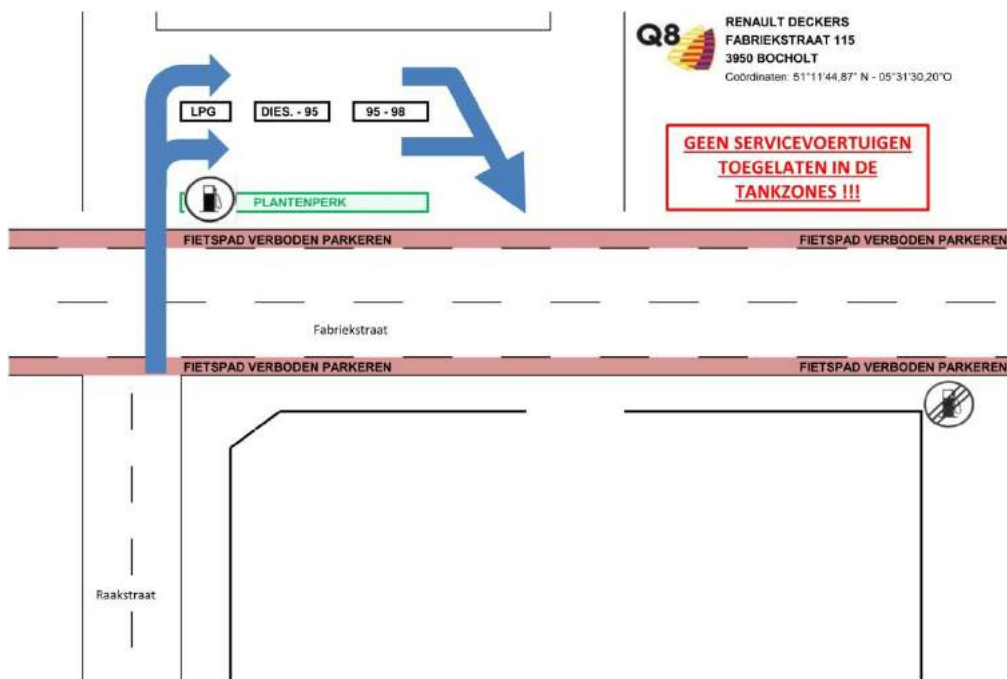
If you must leave the race before finishing, ?



<b>BRC</b> Belgian RALLY Championship		Car number Section 1 Saturday May 19, 2018
TC 0 Start / Podium	TARGET TIME TC0A H M S 1/10 ACTUAL START H M S TARGET TIME TC0A H M S 1/10 TIME TAKEN H M S 1/10	COMPETITOR USE H M H M
TC 0A Tyres check / Media zone	TARGET TIME TC1 H M S 1/10 H M S 1/10 H M S 1/10	
TC 1 SS1 - De Hees 1 8,12 km PROVISIONAL START SS1 (TC 1 1)	FINISH TIME H M S 1/10 ACTUAL START H M S 1/10 TARGET TIME TC2 H M S 1/10 TIME TAKEN H M S 1/10	COMPETITOR USE H M H M
TC 2 SS2 - Goolder 1 8,55 km PROVISIONAL START SS2 (TC 2 1)	FINISH TIME H M S 1/10 ACTUAL START H M S 1/10 TARGET TIME TC3 H M S 1/10 TIME TAKEN H M S 1/10	COMPETITOR USE H M H M
TC 3		

## Annexe 7 Refueling / zone de ravitaillement

Er is één tankzone voorzien op de verbindingroute tussen KP 2-7-12 en KP 3-8-13:  
There is **one refuelling zone** in the road section between SS 2-7-12 and SS 3-8-13:  
Il y a **une zone de ravitaillement** dans la liaison entre ES 2-7-12 et ES 3-8-13:



Het is ten strengste verboden om te tanken in het servicegebied of rallycentrum.  
Op vrijdagavond is de tankzone beschikbaar van 19u30 tot 22u30  
om de rallywagens te tanken voor de start van de wedstrijd.

It's forbidden to refuel the rally cars in the service area or the rally centre.  
Friday evening the refueling zone is available from 19h30 until 22h30  
to fuel the cars before the start.

Le ravitaillement est interdit dans la zone de service et au centre du rallye.  
Vendredi soir entre 19h30 et 22h30 le zone de ravitaillement est  
disponible pour ravitailler les voitures avant le départ du rallye.

